http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-de-l-Apprentissage-des-mesures-dangereuses-pour-l-avenir-des-jeunes.html

COMMUNIQUE FSU

Réforme de l'Apprentissage : des mesures dangereuses pour l'avenir des jeunes

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 13 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La FSU a pris connaissance des mesures annoncées par le gouvernement concernant l'apprentissage.

Elle estime que celles-ci sont dangereuses pour les jeunes et pour l'ensemble de la formation professionnelle initiale (scolaire et apprentissage). Alors qu'aujourd'hui l'urgence est de permettre à tous les jeunes d'accéder à une formation débouchant sur un diplôme, le gouvernement fait le choix dogmatique du développement de l'apprentissage aux niveaux bac et pré-bac. Cette orientation va exacerber la concurrence entre les systèmes de formation professionnelle au détriment de leur qualité et de l'accueil des jeunes.

Le gouvernement veut implanter des formations en apprentissage dans tous les lycées professionnels alors que les formations en alternance sous statut scolaire permettent une meilleure sécurisation du parcours des jeunes avec un taux d'accès au diplôme plus élevé.
De plus, le gouvernement propose une refonte du financement qui va déboucher sur une nième réforme de la taxe d'apprentissage.

La FSU rappelle que l'ensemble des systèmes de formation doivent être financés, y compris les formations technologiques et professionnelles au lycée et au collège, afin d'assurer la qualité des formations qui y sont dispensées.
La relance du pré-apprentissage ou la mesure permettant aux CFA de garder les jeunes en CFA après une rupture de contrat risquent d'accentuer le nombre de jeunes qui quittent prématurément l'école et alimentera le nombre très élevé de jeunes sans qualification et sans emploi.

Concernant les mesures pour les jeunes apprenti-es, elles ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. Encore une fois, l'État décide de financer massivement les contrats d'apprentissage par l'argent public pour rendre quasiment nul le coût de la signature d'un contrat d'apprentissage par une entreprise pour les jeunes mineurs.
En modifiant les conditions de rupture du contrat d'apprentissage, le gouvernement prend le risque de voir ces ruptures augmenter dans les années à venir et fragilise ainsi davantage le parcours de formation de ces jeunes.

Ces mesures risquent de multiplier les effets d'aubaine pour les entreprises qui préféreront « embaucher » des apprentis plutôt des jeunes salariés déjà formés.
Concernant la certification professionnelle et le contrôle de la qualité de la formation dispensée dans les CFA, la FSU rappelle le rôle primordial de l'état dans ce domaine. Les diplômes doivent rester sous la compétence des ministères concernés. Le contrôle de la formation professionnelle initiale doit être assuré par le service public d'éducation, seul à même de mener une évaluation indépendante.

La FSU demande à être reçue rapidement par le Premier Ministre.

Les Lilas le 13 février 2018

Copyright © Snetap-FSU